

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

071415397

N/A

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 1 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : DESENSITIZER 10ML

Code produit : 071415397

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produit dentaire, adhésif dentaire destiné à être utilisé par les professionnels dentaires.

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

Canada

Patterson Dentaire Canada Inc.
1205 boul Henri-Bourassa West
Montreal, Quebec H3M 3E6
+1 514 745 4040

Fournisseur :

Canada

Patterson Dentaire Canada Inc.
1205 boul Henri-Bourassa West
Montreal, Quebec H3M 3E6
+1 514-745-4040

Ligne d'urgence :

Canada

CHEMTREC

À l'intérieur des É.U. et du Canada : 1-800-424-9300 (24 heures)

À l'extérieur des É.U. et du Canada +1-703-527-3887 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Toxicité orale aiguë catégorie 4

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Corrosion de la peau, catégorie 1B

Lésions oculaires graves, catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 2 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H318 Provoque des lésions oculaires graves

H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.

H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

H302 Nocif en cas d'ingestion

H332 Nocif en cas d'inhalation

Déclarations de mise en garde :

P260 Ne pas respirer les projections, les vapeurs, ou les aérosols.

P264 Bien se laver les mains par 15 minutes après manipulation

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

P284 En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche.

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour lui permettre de respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P321 Traitement spécifique (voir les Sections 4 à 8 de cette FDS et toute information supplémentaire sur l'étiquette du produit).

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.

Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / personnel médical.

P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau et de savon

P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P330 Rincer la bouche

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur bien fermé

P501 Éliminer le contenu et le conteneur conformément aux réglementations locales.

Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 3 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 868-77-9	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	<25
Numéro CAS : 111-30-8	Glutaraldéhyde	<25

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Prendre des précautions pour assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage. Porter des lunettes de sécurité, des gants, des vêtements de protection et une protection respiratoire appropriés pour éviter toute exposition. Voir la Section 8 de cette FDS pour les recommandations relatives aux équipements de protection individuelle. Ne pas utiliser la méthode bouche à bouche si la victime a avalé ou inhalé du produit. Faites la respiration artificielle avec un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou un autre dispositif respiratoire médical approprié.

Après inhalation :

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

Après un contact avec la peau :

Le traitement est urgent. Obtenir un traitement médical d'urgence. Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Après un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui s'écoule doucement pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Obtenir immédiatement des soins médicaux, de préférence d'un ophtalmologiste.

Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire de la part du médecin ou du centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissement spontané, placer la victime sur le côté gauche avec la tête vers le bas pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Se procurer immédiatement des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

L'exposition cutanée peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures, une inflammation et des lésions tissulaires. L'exposition oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de vision. L'exposition par inhalation peut entraîner une toux, un mal de gorge, une sensation de brûlure

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 4 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

et un essoufflement. L'exposition par ingestion peut entraîner des brûlures de la bouche et de la gorge, des douleurs abdominales, une sensation de brûlure dans la gorge et la poitrine, des nausées, des vomissements, un choc ou un collapsus.

Le contact oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de vision.

L'exposition pendant l'inhalation peut provoquer des symptômes d'allergie, de l'asthme des difficultés respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux, des mucosités chroniques, un essoufflement, une respiration sifflante et une oppression thoracique. Les symptômes peuvent être différés.

L'exposition cutanée peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une irritation, une rougeur, une douleur, une éruption cutanée, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et une dermatite.

Une exposition aiguë via orale peut causer des étourdissements, une somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une baisse de conscience. Les effets néfastes dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).

Une exposition aiguë via inhalation peut causer des étourdissements, une somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une baisse de conscience. Les effets néfastes dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).

Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Les symptômes d'exposition peuvent être retardés.

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

En cas de contact avec la peau, consultez rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

En cas d'ingestion, consultez rapidement un médecin.

Si les symptômes respiratoires persistent, consultez un médecin.

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 5 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des produits d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Ne pas projeter sur la peau, dans les yeux ni sur les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Nocif en cas d'inhalation ou d'ingestion. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié, y compris un appareil respiratoire autonome (voir la Section 8) avant de pénétrer dans la zone du déversement ou de la fuite. Éviter de respirer la poussière, le brouillard, les fumées, les vapeurs ou les aérosols. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13)

Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Empêche le contact avec la peau. N'entrez pas dans les yeux. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. N'ajoutez pas d'eau au produit corrosif. S'il est nécessaire de mélanger un produit corrosif avec de l'eau, ajoutez lentement le corrosif à de l'eau froide, en petites quantités, et remuez fréquemment. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver uniquement dans son emballage d'origine.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des voies de sortie. Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante. Inspectez régulièrement les conteneurs et la zone de stockage pour détecter tout signe de fuite et de dommage. Conserver les conteneurs à une hauteur convenable pour la manipulation, si possible sous le niveau des yeux. Les étagères hautes augmentent le risque de chute de conteneurs, de blessures et d'exposition. Assurez-vous que l'équipement approprié de lutte contre l'incendie et de nettoyage des déversements est facilement disponible. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 6 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

Conserver séparément. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Alberta	Glutaraldéhyde	111-30-8	Limite maximum : 0,2 mg/m ³ (0,05 ppm)
New Brunswick	Glutaraldéhyde	111-30-8	Limite maximum : 0,2 mg/m ³ (0,05 ppm)
Ontario	Glutaraldéhyde	111-30-8	Limite maximum : 0,05 ppm
Manitoba	Glutaraldéhyde	111-30-8	Limite maximum : 0,05 ppm
Quebec	Glutaraldéhyde	111-30-8	Limite maximum : 0,05 ppm
British Columbia	Glutaraldéhyde	111-30-8	Limite maximum : 0,05 ppm
Saskatchewan	Glutaraldéhyde	111-30-8	Limite maximum : 0,05 ppm

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Utiliser lunettes de protection ou lunettes de sécurité à écrans latéraux. Envisager d'utiliser un écran facial pour la protection contre les éclaboussures. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par les normes nationales en vigueur (ou équivalent).

Protection corporelle et cutanée :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes appropriées. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de protection des matières de gants peut être différent selon les fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. Une protection complète du corps doit être portée. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant la manipulation de ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 7 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide clair et fluide
Odeur :	Aucune odeur particulière
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	6,5
Point de fusion / point de congélation :	< 0 °C
Point/intervalle d'ébullition :	≈ 100 °C (212 °F)
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	1,0
Solubilités :	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 8 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Conditions à éviter :

Évitez la génération d'aérosols et de brouillards, de chaleur extrême, de flammes nues, de surfaces chaudes, d'étincelles, de sources d'inflammation et de matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation :

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif en cas d'inhalation.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	orale	DL50 Rat : 5564 mg/kg
Glutaraldéhyde	inhalation	CL50 Rat : 0,28 mg/L (4 heures [aérosol])
	orale	DL50 Rat : 154 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : > 2000 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation :

Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Provoque un irritation cutanée.
Glutaraldéhyde	Provoque de graves brûlures cutanées.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation :

Provoque de graves lésions oculaires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 9 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

Nom	Résultat
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Provoque de graves irritations oculaires.
Glutaraldéhyde	Provoque de graves lésions oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation :

Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Peut causer une réaction cutanée allergique.
Glutaraldéhyde	Peut causer une réaction cutanée allergique.
	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation :

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Glutaraldéhyde	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 10 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Skin contact, eye contact, ingestion and inhalation.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Voir section 4 de cette FDS.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation :

Très toxique pour la vie aquatique.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Glutaraldéhyde	Poisson CL50 <i>Oncorhynchus mykiss</i> : 10 mg/L (96 heures)
	Plantes aquatiques CE50 <i>Desmodemus subspicatus</i> : 0,6 mg/L (72 heures)

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation :

Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Glutaraldéhyde	Poisson NOEC <i>Pimephales promelas</i> : 1,4 mg/L (32 jours)
	Plantes aquatiques NOEC <i>Desmodemus subspicatus</i> : 0,025 mg/L (72 heures)

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cette substance est réputée facilement biodégradable.
Glutaraldéhyde	Facilement biodégradable dans l'eau (90 à 100 % de dégradation après 28 jours).

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 11 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	La substance un faible potentiel de bioaccumulation.
Glutaraldéhyde	Bioaccumulation ne devrait pas (Log Pow : -0,180).

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cette substance a un potentiel faible d'être adsorbée par le sol.
Glutaraldéhyde	Cette substance soluble est modérément mobile dans le sol (milieu Koc : 326).

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données sur le produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur la substance :

Évaluation PBT :

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Glutaraldéhyde	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).

Évaluation vPvB :

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
Glutaraldéhyde	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il est de la responsabilité du producteur des déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables.

Emballages contaminés :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	1760
-------	------

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 12 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

Nom d'expédition approprié UN	Liquides corrosif, N.S.A. Glutaraldéhyde
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantités faisant l'objet d'une exception	E2
Quantité limitée	1 L

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	1760
Nom d'expédition approprié UN	Liquides corrosif, N.S.A. Glutaraldéhyde
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Numéro EMS	F-A, S-B
Catégorie d'arrimage	B. Débarrassé de toute pièce d'habitation.
Quantités faisant l'objet d'une exception	E2
Quantité limitée	1 L

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	1760
Nom d'expédition approprié UN	Liquides corrosif, N.S.A. Glutaraldéhyde
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Code ERG	8 L
Quantités faisant l'objet d'une exception	E2
Passager et cargo	1 L
Cargo aérien uniquement	30 L

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Page 13 sur 13

Date de révision :

02.14.2023

DESENSITIZER 10ML

Quantité limitée	0.5 L
------------------	-------

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) : Tous les ingrédients figurent sur la liste ou exclus.

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Informations supplémentaires : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 02.14.2023

Date de révision : 02.14.2023

Fin de la fiche de données de sécurité